

CHARTRE DU TRAVAIL PERSONNEL de la maison à l'école, de l'école à la maison

Définition du travail personnel :

- Vérifier et renforcer les acquis
- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages
- Développer l'autonomie et le goût de l'effort

Pourquoi cette charte ?

- Clarifier la place du travail personnel des élèves dans les apprentissages : ce que chacun doit ou peut faire.
- Créer des ponts entre l'école élémentaire, le collège et les différents dispositifs d'accompagnement à la scolarité.
- Impliquer les élèves et leurs parents.

A qui s'adresse cette charte ?

- Aux élèves de cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème}) du bassin du collège de Boulogne sur Gesse
- A leurs parents
- Aux enseignants du cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème}) du bassin du collège de Boulogne sur Gesse.

Le travail personnel : pourquoi ?

Une occasion de travailler les compétences attendues en fin de cycle 3, domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre et domaine 3 (formation de la personne et du citoyen).

L'élève est capable de :

- respecter des consignes simples en autonomie.
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités.
- commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples.
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif.

Le travail personnel : de la maison à l'école et de l'école à la maison, apprendre à apprendre

- On apprend **à l'école** à travailler seul, à apprendre en autonomie, à répéter, à réviser, à réactiver.
- On valide **à l'école** les meilleures stratégies pour apprendre seul.
- On s'entraîne à travailler seul, on répète, on revoit, on réviser, on réactive, on renforce après l'école, **à la maison**.

	Ecole - Collège	Maison	
Où, Quand	Salle de classe Salles d'études CDI Dispositifs : <ul style="list-style-type: none"> • Devoirs faits • Aide aux devoirs 	Lieu calme où l'élève se sent bien pour se concentrer. Après un temps de détente (30 mn) et avant le repas.	
	Définir avec l'enseignant les meilleures conditions pour se concentrer, persévérer et pour apprendre.		
Méthodes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser en étude, au CDI, le week-end pour s'avancer sur le travail. - S'entraîner à travailler seul - Savoir utiliser son matériel (manuels, cahiers, trousse, agenda,...) - Savoir apprendre (avec le professeur) et réviser une leçon (en autonomie) - Savoir se concentrer - Savoir utiliser les bonnes ressources 		
Rôles :	<ul style="list-style-type: none"> • Elèves • Enseignants • Parents 	<p>L'enseignant précise les consignes, les tâches à réaliser, les objectifs. Il aide les élèves à se préparer au travail personnel en classe. Il identifie les difficultés rencontrées.</p> <p>L'élève s'assure qu'il a bien compris ce qui lui est demandé de faire à la maison. Il complète son agenda et regarde l'ENT.</p> <p>Lors de la correction en classe, élèves et enseignants reviennent sur les réussites et les difficultés occasionnées par le travail réalisé par l'élève.</p>	<p>Les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • offrent les meilleures conditions : rassurer, encourager, accompagner, être disponibles, échanger, • ne doivent pas faire à la place, • s'intéressent à ce qui est fait en classe. <p>L'élève s'engage et s'implique seul dans la tâche. Il a le droit à l'erreur mais il doit montrer qu'il a essayé en gardant une trace écrite de ses recherches.</p> <p>Les parents peuvent contacter les enseignants dès qu'ils constatent des difficultés d'apprentissage de leurs enfants.</p>

Une charte à adopter

Dès le mois de septembre de chaque année scolaire, cette charte est lue, expliquée, mise en œuvre par les enseignants, les élèves, les parents et autres membres de la famille.

Un retour sur son application (difficultés, réussites, idées nouvelles, compléments, rectifications) sera organisé par l'équipe enseignante lors du conseil écoles/collège.

Signatures :

L'école

Les familles

L'élève